

Monsieur le Préfet, Madame Présidente de la Communauté de Communes,  
Mesdames, Messieurs

Je suis très heureux de vous accueillir ce soir si nombreux pour ce moment d'échanges et de convivialité. Je remercie vivement M le Préfet, qui est arrivé il y a quelques mois en Haute-Saône, et Sabrina Fleurot, Présidente de la CCPMC, d'avoir accepté mon invitation à se joindre à nous ce soir.

Je vous propose de commencer la soirée en vous faisant un bilan pour la commune de l'année 2023 ainsi que des perspectives pour 2024, voir pour la fin du mandat. Je laisserai ensuite la parole à M Le Préfet, s'il souhaite dire quelques mots. J'aurai ensuite le plaisir de vous présenter quelques-uns des nouveaux habitants de Dampierre, qui se sont joint à nous ce soir. Et nous enchaînerons après sur le verre de l'amitié.

Alors commençons par le bilan 2023

Cela ne vous a sans doute pas échappé, mais l'année a été très riche en changement.

Dampierre s'est couverte de grues et d'engins de chantier à l'occasion du lancement de plusieurs dossiers.

C'est la zone de loisirs qui a ouvert le bal, avec le nouveau terrain de pétanque, la nouvelle aire de jeux, le city stade et le terrain de BMX. La fréquentation constante de ces installations, tout au long de l'année, par des jeunes et des moins jeunes est pour moi une énorme source de satisfaction. Ces réalisations ont été rendues possible grâce à l'aide de l'Europe, qui a financé 80% des investissements HT. Mais aussi, pour la partie BMX, grâce à l'implication de bénévoles, et notamment notre champion local de BMX Charly Gaillard, qui s'est énormément investi avec des proches. Merci à eux !

Pas très loin de là, c'est la communauté de commune qui a investi pour la rénovation et la mise aux normes du terrain de foot. Je tiens encore à remercier la Présidente pour son soutien sur ce dossier.

La phase de construction de l'immeuble de Manères a démarré au printemps. Il devrait être livré en mai. M Le Préfet, sans attendre l'inauguration, je tiens à remercier très fortement l'Etat pour son accompagnement sur ce projet innovant et exemplaire. C'est 328 000 euros d'aide qui nous ont été octroyés. Je rappelle qu'il s'agit de réaliser une maison de santé et 2 logements. Cela s'est fait en centre de

village, sans artificialisation. La structure bois provient en grande partie de la forêt de Dampierre. Extrêmement bien isolé, il est équipé d'un dispositif de récupération d'eau de pluie pour les usages sanitaires, d'une centrale photovoltaïque, et il est raccordé au réseau de chaleur biomasse de la commune. Toutes les entreprises intervenantes sont situées à moins de 40 km de Dampierre. Surtout, il va nous permettre de conforter la présence médicale sur le territoire, tout en accueillant de nouveaux habitants.

En parallèle, la rénovation de l'un des bâtiments les plus emblématiques de la commune a commencé, à savoir la fontaine Saint-Maimboeuf. Le chantier devrait être terminé en mars. Là aussi, l'aide de l'Etat est significative, avec 35 % de subventions, plus la compensation de la TVA. Notre partenariat avec Fondation du Patrimoine fonctionne bien. Nous avons déjà récolté 10 844 €, et on m'annonce d'autres dons à venir. Merci à celles et ceux qui ont donné, mais aussi à tous ceux qui ont aidé aux 2 éditions de patrimoine en Fête, ce qui a permis de collecter environ 2 500 euros pour ce projet.

Enfin, nous avons attaqué en septembre ce que je qualifiais l'année dernière de chantier du siècle, à savoir les travaux d'assainissement et de réfection d'une partie du réseau d'eau. Ce dossier, initié en 2019 par l'équipe précédente, représente un investissement de 3.8 M d'euros ttc pour la commune. 3.8 M d'euros, c'est 4 750 euros par habitant. Heureusement, nous pouvons compter sur la solidarité nationale, et notamment l'agence de l'eau. Elle nous aide sur l'assainissement à hauteur de 1 M d'euros, cela représente environ 250 années de redevance que verse Dampierre à cet organisme. Nous pourrons aussi compter sur l'aide du département et de l'Etat. Les chantiers se passent correctement, ils s'étaleront sur 2024.

Voilà pour les principaux travaux, qui ne doivent pas occulter tous les autres chantiers. Je pense notamment au gros travail fait par les bénévoles sur le lavoir de Presle, les travaux du cimetière, et les divers travaux d'entretien de notre patrimoine

En 2023 nous avons aussi travaillé à améliorer les services à la population.

- Nous avons modifié les horaires et réaménagé l'agence postale, en y rajoutant un ordinateur et une imprimante en libre-service. Grâce à tout cela et à la qualité d'accueil que propose Geneviève, notre nouvelle responsable, la fréquentation et la satisfaction des usagers augmentent.
- Nous avons aussi saisi l'opportunité offerte par l'Etat d'accueillir un dispositif de recueil, ce qui nous permet de faire carte d'identité et passeport. Ce service répond à une forte attente. Nous avons fait le choix d'horaires larges, avec des créneaux le mercredi apm, le soir jusque 19h et le samedi matin. Cela nous amène des gens de Vesoul ou Besançon, qui trouvent dans notre commune

des facilités qu'ils n'ont pas toujours dans des communes plus grandes. 85 % des utilisateurs ne sont pas de la commune.

- Grâce à la forte implication de personnes passionnés, nous avons rédigé le DICRIM, document listant les risques pesant sur la population, et qui nous permet de préparer un Plan Communal de Sauvegarde pour y faire face. Merci à William pour le temps considérable qu'il y passe.
- Nous avons renouvelé notre équipe d'agents communaux, en remplaçant Jean-François et Didier, qui est parti en retraite, par Florian et Cyril qui se sont très bien intégrés et forment une bonne équipe.

En 2023, nous avons aussi pu terminer l'Atlas de la Biodiversité communale, dont je présenterai prochainement les résultats, et travaillé sur le développement des énergies renouvelables. Notre première centrale photovoltaïque est en fonctionnement depuis quelques mois, et alimente la mairie.

Tout cela est possible aussi grâce au travail de nos 5 employés communaux. Je peux aussi m'appuyer sur les membres du conseil municipal, et particulièrement sur mes 4 adjoints de chocs, qui me soulagent d'énormément de choses au quotidien et qui ne regardent pas sur leurs heures. Je vous remercie de bien vouloir les applaudir.

Au-delà des actions de la commune, je n'oublie pas celles des associations et des bénévoles. Tout d'abord je remercie l'équipe de la bibliothèque municipale, qui vous accueille 2 fois par semaine dans ce bâtiment, et qui nous permet aussi d'échanger avec un auteur une fois par an à l'occasion du festival des petites fugues. Les associations poursuivent leurs diverses manifestations et opérations qui animent le village.

La commune a participé à 3 événements qui ont eu beaucoup de succès, bien au-delà de la population de Dampierre :

- La nuit de la Chouette en mars, dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité.
- Patrimoine en Fête (avec la Linotte en fête) en Septembre, où nous avons fêté les 50 ans de la fusion et qui a eu un grand retentissement, et nous a valu la première page du journal.
- La course Trail de Noël (avec le foot) en décembre.

Encore merci à tous les bénévoles, très nombreux, qui s'impliquent pour que vive la commune.

Voilà pour 2023. Et pour 2024, quel est le programme ?

Tout d'abord, et ce n'est pas rien, terminer les 4 gros chantiers en cours : Eau, assainissement, immeuble des Maneres et Saint Maimboeuf. Par ailleurs, nous essaierons de lancer 3 nouveaux chantiers :

- La réalisation d'un nouveau parking de 5 places face à la boulangerie, dont une PMR, pour faciliter l'accès des commerces
- Une extension de l'éclairage public sur la zone de loisir et rue de la Tuilerie
- Et si les habitants de Presle sont majoritairement d'accord, la rénovation du lavoir avec la reconstruction du bassin.

Nous ferons sans doute en février l'acquisition de la maison Lhomme. C'est un dossier dont je parlais déjà il y a un an, et qui a été retardé par des difficultés d'ordre juridique chez les vendeurs. Les choses sont clarifiées, nous avons signé une promesse d'achat pour 130 000 euros, afin de réaliser, dans les années à venir, plusieurs logements destinés en priorité aux personnes âgées. Je sais que cela répond à une vraie demande, et je suis souvent relancé sur le dossier.

Nous mettrons également en place un système d'autoconsommation collective d'électricité. Nous serons une des premières communes de la Région à le faire. Dans un premier temps, cela permettra à la commune de réduire ses achats d'électricité. Dans un 2eme temps, nous serons capables de fournir à des consommateurs locaux de l'électricité bon marché. Par ce dispositif, je souhaite notamment pouvoir aider nos commerces et entreprises locales à mieux maîtriser leurs dépenses d'électricité.

En 2024, nous étudierons aussi la faisabilité de divers chantiers notamment la rénovation du Presbytère, afin d'y transférer Mairie, Agence postale et Bibliothèque. Nous allons aussi nous pencher sur la rénovation de notre salle des fêtes, qui a 25 ans et mérite quelques travaux, notamment pour réduire sa consommation énergétique. Nous poursuivrons les études en cours pour améliorer notre réseau d'eau, notre réseau de chaleur et l'aménagement de notre centre de village. Cela conduira à des travaux en 2025 et 2026. Nous avons besoin de faire ces études pour déterminer si nous avons les moyens de réaliser ces travaux, et pouvoir rechercher des aides pour les réaliser.

Nous serons aidés dans ce travail d'étude par l'Etat. En effet, notre commune a été retenue en décembre par les services de la Préfecture comme « Village d'avenir », à l'instar de 36 autres communes du Département. Merci M Le Préfet de cette marque de confiance. Cela doit nous permettre d'accéder à plus d'aide pour l'étude et le montage de ces dossiers.

Tous ces travaux réalisés, tous ces projets présentés peuvent interpeller. Après tant d'années où il était dit que la commune avait peu d'argent pour investir, certains s'interrogent : Comment tout cela va-t-il être financé ? Mes impôts vont-ils exploser ? La commune va-t-elle être surendettée ?

A ce stade, il faut que l'on mette bien d'un côté les dossiers eau et assainissement, et de l'autre côté tout ce qui concerne la commune (les immeubles, les terrains, les routes, etc...).

L'eau et l'assainissement ne sont pas payés par vos impôts. Les travaux que nous réalisons, et qui étaient attendus depuis 25 ans, et ceux que nous devons faire, sont payés par vos factures d'eau et d'assainissement. Alors, et cela ne vous étonnera pas : oui, vos factures vont augmenter, et ce sans doute dès cette année. Avant, quand les sources produisaient beaucoup, et qu'il y avait une fuite, on se disait que c'était moins cher de laisser la fuite que de la réparer. Maintenant chaque m3 compte. Nos budgets de suivi de réseau, de recherches de fuites, d'entretien, d'investissement... tout augmente.

Idem sur l'assainissement, où bien évidemment on ne peut plus continuer à rejeter des eaux polluées dans des cours d'eau, au risque de diminuer encore la ressource en eau potable.

Alors que la ressource en eau diminue, son prix est voué à augmenter. Et celles et ceux qui diminueront le plus leur consommation sont ceux qui maîtriseront leur budget.

Concernant le budget communal, et bien il n'y a rien de neuf par rapport à ce que j'annonçais ici il y a un an, et que je réexplique régulièrement dans la Gazette ou dans des réunions.

Depuis le début du mandat, nous avons fortement diminué nos charges de fonctionnement. C'est notamment grâce à une renégociation qui a eu lieu avec la comcom, et je remercie la Présidente de son soutien sur ce sujet qui a été compliqué. Dampierre payait depuis longtemps beaucoup trop par rapport aux autres communes pour les écoles, cela a été corrigé.

Nous avons aussi amélioré nos recettes, avec plus de locations de salles, plus de dotations (Merci aux services de l'Etat). Et nous bénéficions de la hausse des prix du bois.

La charge de la dette a fortement diminué. Il y a 2 ans nous remboursions 50 000 euros de prêt par an. Maintenant, c'est 20 000 euros, en tenant compte du prêt fait pour l'immeuble des Manères. Nous avons fait 2 prêts longs sur le budget communal.

- Un pour acheter les bâtiments Colson et Varlet. Une entreprise est train de faire une étude pour savoir si elle pourrait y transférer son activité. Laissons-lui le temps de regarder cela tranquillement, rien ne presse.
- L'autre pour faire l'immeuble des Manères. Les loyers que nous toucherons des appartements et des cabinets compenseront ce remboursement de crédits.

Tous les autres investissements faits, aires de jeux, les rénovations de fontaine, cimetières, voirie, forêt, études, tout a été autofinancé. Et cela est aussi possible parce que nous avons été chercher un maximum de subventions, mais aussi de mécénats auprès d'entreprises et de dons auprès de particuliers.

La situation financière de la commune est saine, et permet d'envisager sereinement de mener les travaux nécessaires pour développer son attractivité et lui permettre de faire les transitions nécessaires, pour autant que l'Etat et les autres financeurs continuent à lui faire confiance et à l'aider.

Il y a beaucoup de choses qui changent autour de nous, et certaines changent très vite. Prenons le changement climatique : Qui aurait cru il y a 10 ans que nous aurions de telles préoccupations sur l'eau, ou que nous verrions notre forêt dépérir si rapidement. Qui aurait cru qu'autant de maisons devaient être reprises suite aux problèmes de retrait/gonflement d'argiles, ou que nous devrions prendre en considération les risques d'incendie de notre forêt....

Les communes rurales comme la nôtre doivent contribuer à faire les transitions nécessaires, vers plus de sobriété, plus d'autonomie énergétique, vers un rétablissement des systèmes naturels notamment autour de l'eau.

Pour cela, nous pouvons être largement aidé. Ce qu'il nous faut, c'est être curieux et imaginatifs, et ne pas craindre de nous engager sur de nouveaux chemins. Il faut aussi être prêt parfois à dépenser de l'argent pour se faire conseiller, afin de limiter le risque d'erreur. Nous devons avoir confiance dans notre capacité à porter ces projets.

Je vous proposerai dès cette année de mettre en place 2 réunions, une en avril mai, l'autre en septembre octobre où je vous présenterai l'état des finances et où nous ferons le point sur les projets. Ces moments d'échanges devront permettre à chacun de mieux comprendre où va la commune, et de trouver des personnes prêtes à s'engager sur certains dossiers. Plus que l'argent, ce qui nous manque c'est du temps humain.

En ce début d'année 2024, j'ai dans un tout autre domaine une vraie contrariété : notre population diminue. Ce n'est pas une question d'attractivité : nous n'avons

jamais eu aussi peu de logements vacants. C'est une question d'offre de logements. Nous sommes très sollicités par des personnes voulant s'installer à Dampierre, et nous n'avons rien à proposer, ni à la vente, encore moins en location. Comme on est bien à Dampierre, on y reste. Le résultat, c'est que la population vieillit. Nos nombreux petits jeunes des années 2000 partent s'installer ailleurs, et notre population est repassée sous les 800 habitants. Les effectifs de l'école fondent. Nous sommes passé de 127 enfants il y a moins de 10 ans à 68 à la rentrée 2024. Le risque d'une fermeture de la 4eme classe existe. Je suis allé voir l'inspectrice d'académie ce vendredi, pour lui dire mon opposition à un passage à des classes triples niveaux à plus de 25 élèves. J'espère que je serai entendu. Je sais pouvoir compter aussi sur le soutien de la comcom.

Nous avons fait des erreurs ces 30 dernières années : nous n'avons pas réalisé suffisamment de logements locatifs, qui permettent une rotation de la population. L'immeuble des Maneres permettra en mai de mettre en location 2 grands appartements avec 3 chambres. Mais ce n'est pas suffisant. Face à l'absence d'initiatives privées dans le domaine, ce sera sans doute une nouvelle fois à la commune de prendre l'initiative si des opportunités se présentent. J'espère aussi que les personnes propriétaires de terrain constructibles se décideront à les mettre sur le marché.

Dernier sujet sur lequel j'espère que nous avancerons sur 2024, c'est celui de la piscine. Cet équipement appartient depuis qq années à la comcom. Il y a eu des défaillances dans sa gestion par les équipes précédentes, ce qui a conduit à sa fermeture temporaire, mais qui dure, en 2021. Je sais que la présidente de la comcom partage mon souhait de travaux pour réouverture. Je sais aussi que les finances de la CCPMC ne permettent pas de le faire dans l'immédiat. J'espère néanmoins que dès 2024 nous saurons trouver le temps et les moyens de réfléchir à un beau projet autour de cet équipement auxquels vous êtes nombreux à être attachés et qui a de plus en plus de sens avec l'évolution climatique.

Pour conclure ce discours, et avant de laisser la parole à M Le Préfet, je souhaite terminer par mes vœux :

Comme l'année dernière, je commencerai par nos commerçants : vous êtes ce qui fait la spécificité de Dampierre, et êtes pour beaucoup dans son attrait. Je vous souhaite une belle année, de bonnes affaires et de la réussite dans vos projets.

Aux sapeurs-pompiers volontaires du CPI, encore merci de votre dévouement. Bonne chance dans vos interventions et soyez prudents.

A nos professions de santé, je souhaite de trouver de nouveaux collègues à ramener à Dampierre

A l'équipe enseignante et au périscolaire, je souhaite que nous trouvions un accord avec les services de l'Etat pour garantir des bonnes conditions d'enseignement à nos enfants.

A tous ceux qui donnent du temps aux autres, aux associations ou à la commune, je souhaite beaucoup d'énergie et plein de bonnes idées pour renforcer le vivre ensemble.

Aux conseillers municipaux, et particulièrement aux adjoints, je leur souhaite de la patience pour écouter mes projets, et de garder leur bonne humeur et leur capacité à échanger dans le calme et le respect mutuel lors de nos nombreuses réunions.

Et enfin, à vous toutes et tous, je vous souhaite bien évidemment la santé et une belle année 2024 pour vous et vos proches.